



MUNICIPALITÉ DE CANTON DE LOW

4A, chemin D'Amour, Low (Québec) J0X 2C0
TÉLÉPHONE : (819) 422-3528 — TÉLÉCOPIEUR : (819) 422-3796
COURRIEL : reception@lowquebec.ca

6 juin 2023

AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées par un projet de règlement relatif à la démolition d'immeuble.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance tenue le 5 juin 2023, le conseil municipal a adopté le premier projet de règlement numéro 2023-009 et intitulé «Règlement relatif à la démolition d'immeubles».
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu **le jeudi 29 juin 2023** dans la salle Héritage au 4C chemin D'Amour, Low. L'objet de cette assemblée est de présenter le nouveau règlement. Au cours de cette assemblée, la mairesse ou son représentant expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

- De 18h00 à 19h15 – en français
- De 19h30 à 20h45 – en anglais

3. Le projet de règlement peut être consulté au bureau municipal, du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h à 16h et sur le site web de la municipalité de Low à l'adresse suivante :
http://www.lowquebec.ca/pages_fr/avis_publics.php

Résumé du projet :

Règlement ayant pour but d'encadrer la démolition totale ou partielle des immeubles patrimoniaux.

Ce projet concerne l'ensemble du territoire de la Municipalité.

Sandra Martineau
Directrice générale et greffière trésorière